

Avenant n°1 à la Décision n° 23/30/FI/Achats/Necker/U1163

Article 1 :

L'annexe 1 de la Décision n°23/30/FI/Achats/Necker/U1163 est modifiée comme suit :

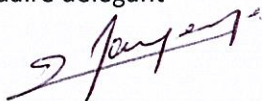
Monsieur Patrick JUSTIN est ajouté à la présente annexe à compter du 02 avril 2024.

L'annexe du présent Avenant n°1 s'intègre à la Décision susmentionnée par complémentarité.

Article 2 :

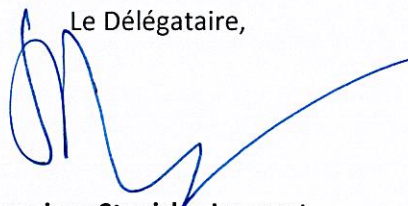
Toutes les dispositions de la Décision n°23/30/FI/Achats/Necker/U1163 qui ne sont pas modifiées expressément par le présent Avenant n°1 demeurent applicables.

La Déléguée Régionale,
Ordonnatrice secondaire délégant



Madame Claire de Marguerye

Le Délégataire,



Monsieur Stanislas Lyonnet

Annexe 1 à la décision n° 23/30/FI/Achats/Necker/U1163

Déléataires désignés en cas d'absence ou d'empêchement du déléataire désigné à l'article 1 de la présente décision.

Nom et Prénom du déléataire	Fonction	Date de fin du CDD si contractuel	Actes concernés par la délégation de signature (article 1). Si tous les points ne sont pas concernés par l'article 1 merci de les exclure expressément.	Signature
Patrick Justin	Coordinateur administratif et financier			